

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de convocation : 8 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-24.3 :

Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Gare Charles de Gaulle de Metz Métropole.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la convention de Délégation de Service Public en date du 7 juin 1995 relative à l'exploitation du Parking Gare Charles de Gaulle de Metz Métropole passée avec la société URBIS PARK,
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Gare Charles de Gaulle de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 3 décembre 2020,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT PELLAT



Délégation de Service Public

PARKING GARE - CHARLES DE GAULLE

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2019

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

PARKING GARE – CHARLES DE GAULLE



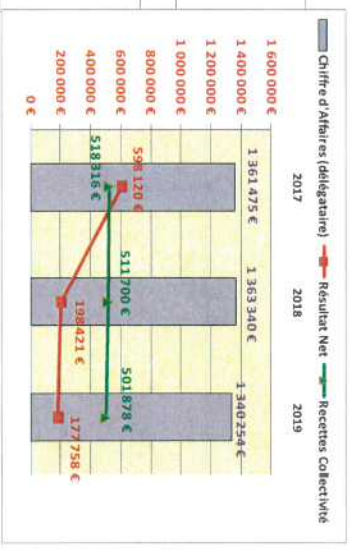
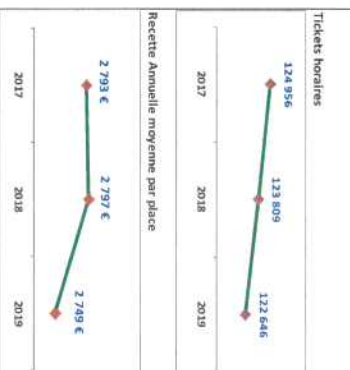
Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation Année : 2019 Service gestionnaire : Direction de la Mobilité et des Transports	Code délégation : P_C06 Parking Charles de Gaulle	Date : 25 août 2020 Politique publique : SNC Domaine d'activité : Stationnement
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Réalisation et gestion d'un parking public Situé à : Place du Général de Gaulle 57 METZ Nature du contrat : Concession Signé le : 29/12/1993 Avec effet au : 07/06/1995 Echéance : 06/06/2025 Durée : 30 ans Années : 2017 (585), 2018 (585), 2019 (585) Nb de Places de Stationnement	Exploitant : SNC Parking de la Gare Forme Juridique : SNC Adresse : 18 avenue François Mitterrand, 57 000 METZ Capital : 152 449 € Société dédiée : OUI Société Mère : SA TRANSEDEV PARK
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



INDICATEURS			
↓ Activité			
Eléments Financiers (En euros)			
Chiffre d'Affaires (déléguataire)	2017	2018	2019
Résultat Net	1 361 475 €	1 363 340 €	1 340 254 €
Recettes Collectivité	598 120 €	198 421 €	177 758 €
Tickets horaires	124 956	123 809	122 646
% abonnements et amodiations	76.8%	77.2%	71.2%



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

Compte de résultat de la délégation				
Délégation :	Année	2019		
Parking Charles de Gaulle	Stationnement			
	2018	2019	Ecart en €	Ecart en % 2019 - 2018
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	1 363 340	1 340 254	- 23 086	-2%
Autres Produits et reprises	34 628	32 971	- 1 657	-5%
Total Produits d'exploitation	1 397 968	1 373 225	- 24 743	-2%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	83 166	88 414	5 248	6%
Charges de personnel	308 370	317 988	9 618	3%
Redevances Collectivité	511 700	501 878	- 9 822	-2%
Frais de siège	148 099	151 004	2 905	2%
Impôts et taxes	36 638	24 422	- 12 216	-33%
Dotations aux amortissements	109 522	112 350	2 828	3%
Autres charges	-	-	-	-
Total Charges d'exploitation	1 239 927	1 237 205	- 2 722	0%
Résultat d'exploitation	158 041	136 020	- 22 021	-14%
Excédent Brut d'Exploitation	275 367	256 548	- 18 819	-7%
Résultat financier	40 380	41 738	1 358	3%
Résultat exceptionnel	-	-	-	-
Impôts bénéfice	-	-	-	-
Résultat net	198 421	177 758	- 20 663	-10%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Le Chiffre d'Affaires reste stable depuis 2016. D'un montant de 1,398M€ en 2018, il est de 1,373M€ en 2019 soit une baisse de 2%. Expliquée par la variation des abonnements, 548K€ de recettes sur 2019 contre 572K€ en 2018, soit -4%. Les recettes horaires augmentent sensiblement avec 971K€ en 2019 alors qu'on note une légère diminution de la fréquentation (-1%). Cette hausse des recettes horaires s'explique par un ticket moyen en hausse (7,92€ en 2019 contre 7,67€ en 2018).

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à 2018. Le montant total s'élève à **1 237K€ en 2019** contre 1 240K€ en 2018. Les principales variations sont une hausse des charges courantes d'entretien et de personnel sur les 1ers postes, soit +15K€ en 2019. Compensés par une baisse des impôts et taxes de 12K€ due à une régularisation de provision de taxe foncière, et une baisse de la redevance pour la Métropole de 10K€.

Par conséquent, le résultat d'exploitation affiche **136K€ en 2019** contre 158K€ en 2018. À cela s'ajoute un résultat financier de 41,7K€, le résultat net est donc de l'ordre de **178K€ pour 2019** contre 198K€ en 2018.

Depuis le 20/12/2016, la SNC Charles de Gaulle a mis en place un contrat de prestation de services avec la société TRANSDEV PARK SERVICES pour l'assister dans l'exploitation du parc de stationnement et pour lui porter assistance dans la gestion administrative, juridique et comptable. Les charges d'exploitation directes font l'objet d'un forfait refacturé et indexé annuellement (d'un montant de 283K€, base 2017) constituant la part fixe de la rémunération. À laquelle s'ajoute une part variable correspondante à 9% du Chiffre d'Affaires du parc, soit 122,2K€.

Concernant la redevance due à Metz Métropole :

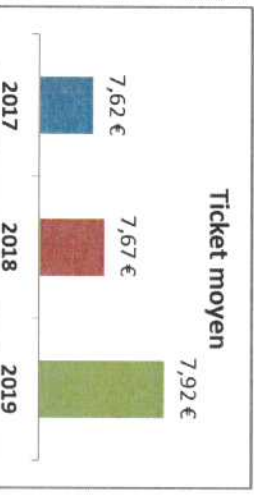
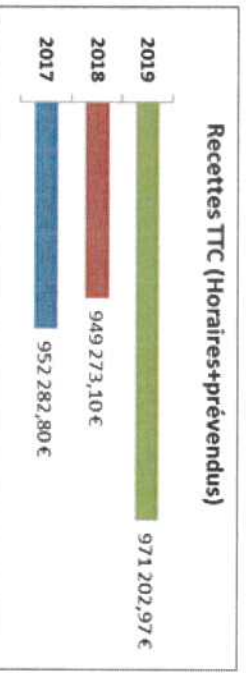
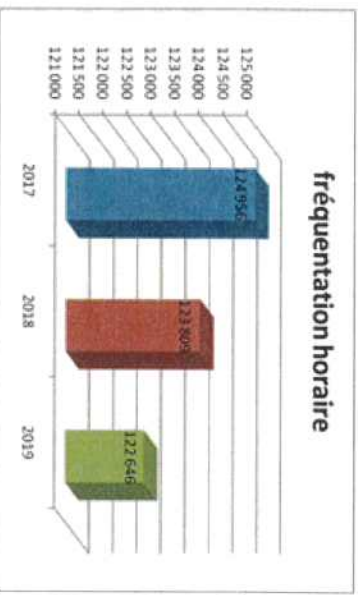
Le montant inscrit dans les comptes 2019 du Déléguataire de 502K€ est une provision, la redevance due pour 2019 s'élève à 507,7K€. Une régularisation s'effectuera l'exercice suivant comme cela est indiqué à l'article 2.5 du contrat (avenant n°7). Cette redevance pour occupation du domaine public annuelle est composée d'une part fixe égale à 100 000€ HT Indexée, et d'une part variable correspondant à 30% du Chiffre d'Affaires N HT du Concessionnaire réalisé au cours de l'année considérée. La provision est inscrite sur la part variable, elle sera régularisée en N+1 lorsque le Chiffre d'Affaires N sera connu.

Une régularisation de quasi 7K€ est en cours concernant la redevance 2019, montant dû au déléguataire car le chiffre d'affaires 2019 est inférieur à 2018 et aux prévisions de redevance concernant la part variable.

3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

Fréquentation et recettes horaires

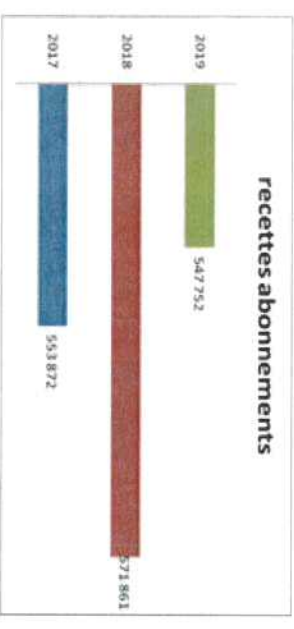
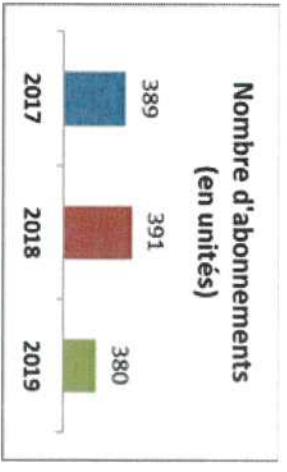
On observe à nouveau une légère baisse de la fréquentation horaire pour 2019 (<1%). Les recettes 2019, tous types d'usagers confondus, sont en hausse en 2019 (+1.4%), malgré la légère baisse de fréquentation horaire soit +13 132€ par rapport à l'année 2018. Ceci s'explique en partie par la hausse du ticket moyen de plus de 2.3% concernant l'année 2019.



Recettes liées aux tickets horaires + pré-vendus et ticket horaire moyen (en € TTC) prenant en compte les dépose-minute (gratuité)

Recettes et nombre d'abonnés

Les recettes des abonnements (547 752€) sont en recul de 4,2% en raison de la baisse du nombre moyen d'abonnés (-2%) et du revenu moyen de l'abonnement annuel (-2%).



Nombre moyen d'abonnements souscrits sur l'année et recettes abonnements (en € TTC)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Présence récurrente d'un sans-abri agressif en avril 2019,
- Changement haut-parleur interphonie,
- Mise en peinture de la cage d'escaliers piétonne,
- Mise en place d'un panneau « accès interdit » à l'entrée en cas d'alarme incendie,
- Remplacement des boucles au sol, entrée 2 et sortie 1,
- Remplacement d'une pompe de relevage,

- Elargissement des caniveaux de sortie suite à problème d'écoulement d'eau de la rampe de sortie,
- Ouverture du parking Château d'eau (EFFIA) en novembre 2019 (probable impact sur les futures fréquentations),
- Vidange fosse et traitement hydrocarbures,
- Grèves SNCF.



4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Des investissements ont été réalisés à hauteur de 28,4K€ concernant :

- Amélioration du matériel de péage avec changement des interphones,
- Installation de caissons lumineux "accès interdit",
- Changement de tubes LED,
- Travaux sur fosse de relevage.

5. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Parking ouvert 24h/24 ; 7j/7 aux usagers horaires et abonnés.

En dehors des heures de présence ou d'indisponibilité (maintenance, accueil du client...) du personnel, les systèmes de phonie, d'alarmes techniques et vidéo ainsi que les installations de péage et de contrôle d'accès de l'ensemble des parcs délégués gérés par TRANSDEV Park sont directement reliés au centre local de télésurveillance de LEELAH en Ile-de-France.

Le délégataire réalise des enquêtes de satisfaction annuelle auprès des usagers et abonnés. Le quota à atteindre est de 117 enquêtes selon l'avenant n°7 au contrat. Les retours 2019 sont très positifs sur 117 usagers interrogés, une moyenne de 97,5% d'usagers satisfaits des services (91,6% en 2018). 94% jugent le parking propre de manière générale, **96,6% des répondants trouvent l'ambiance générale du parking satisfaisante voire très satisfaisante** et 100% des usagers trouvent les horaires de

présence physique du personnel plutôt adaptés (91,5%), voire tout à fait adaptés (8,5%). Les seuls mécontentements concernent l'ascenseur pour 16.5% des enquêtes qui ont répondu être insatisfait voire très insatisfait.

6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

Les axes suivants sont à améliorer pour l'activité à venir :

- Renforcement des informations pour l'accès des clients notamment à l'entrée pour faciliter l'accès des abonnés
- Veiller aux éventuels problèmes de fonctionnement de l'ascenseur
- Faire en sorte de palier les problèmes d'infiltrations qui rendent le sol glissant
- Améliorer encore le nettoyage du parc.

Un plan GER (Gros Entretien et Renouvellement) a été contractualisé entre le Déléгатaire et le déléгant par voie d'avenant au contrat de délégation. Le Déléгатaire s'engage à réaliser des travaux de gros entretien et de renouvellement des matériels et de l'équipement pour un montant global de **390K€** sur 9 ans et demi (durée restante du contrat à partir de laquelle le plan GER a été validé par avenant, soit 2016). Tous ces travaux sont échelonnés annuellement et font partis de ce plan de renouvellement. Pour 2019, les réalisations s'établissent à 28,4K€ (30,6K€ prévues) et concernent des interventions sur du matériel de péage, de la serrurerie, de l'électricité (pose de panneaux "sens interdit" lumineux), l'ascenseur et le système d'ouverture de porte ainsi qu'une fosse de relevage des eaux pour éviter les risques d'inondations au sein du parking et du niveau -3.

En réalisations cumulées au 31/12/2019, le délégataire est à 266K€ de GER contre 254,6K€ budgétés. Soit une surconsommation de 11,4K€ en cumulé depuis 2016, expliquée principalement par une hausse de consommation en 2018 p/r au budgeté.

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC24-3-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC24-3
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Gare Charles de Gaulle de Metz Métropole
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC24-3-DE
Document principal : 99_DE-24-3.pdf

Historique :

15/12/20 14:11	En cours de création	
15/12/20 14:12	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:14	En cours de transmission	
15/12/20 16:17	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	